

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SDS00829
ISOPROPYL ALCOHOL 99%

Date de préparation: 08-août-2021

Version: 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit ISOPROPYL ALCOHOL 99%

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit SDS00829

Synonymes Propanol-2, Isopropanol

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Utiliser comme solvant uniquement dans les process industriels.

Restrictions d'utilisation du produit chimique Aucun renseignement disponible

Données relatives au fournisseur

Laboratoire Mag Québec inc.
1219, Vincent-Massey
Québec, Qc. Canada, G1N 1N2
Telephone: (418) 681-5540 / 1-800-475-8862

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 (CANUTEC): 1-888-226-8832 (1-888-CAN-UTEC)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 2
Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

Mot indicateur : Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables

Nocif en cas d'ingestion

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Conseils de prudence**Prévention**

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation.

Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver les mains soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau ou se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Toxicité aiguë inconnue

Aucun renseignement disponible

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Substance**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Synonymes
Isopropyl Alcohol	67-63-0	90 - 100%	Isopropyl Alcohol

4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:

Provoque une sévère irritation des yeux Peu toxique. Peut causer des lésions à la cornée. Peut causer un larmoiement (larmes excessives). Peut provoquer une douleur démesurée par rapport au degré d'irritation des tissus oculaires. L'aspiration du produit dans les poumons lors de l'ingestion ou du vomissement peut provoquer une pneumonie chimique. Peut causer des effets sur le système nerveux central, comme un mal de tête, des nausées, un étourdissement, douleur abdominale, une confusion et un gêne respiratoire. Les petites quantités ingérées par suite de manipulation normale ne devraient pas causer de lésions; toutefois. Le contact cutané prolongé ne provoquera probablement pas l'absorption de quantités nocives. L'ingestion de quantités plus grandes pourrait causer des lésions. Les vapeurs peuvent irriter les yeux, se traduisant par un malaise léger et une rougeur des yeux. Peut causer un assèchement de la peau et une desquamation. L'exposition prolongée ne causera probablement pas d'irritation cutanée importante. Les signes et symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre : Rougeur du visage. Pression sanguine faible. Rythme cardiaque irrégulier. Avec une bonne ventilation, une seule exposition ne devrait pas constituer un danger. Dans un endroit mal ventilé, les vapeurs ou les brouillards peuvent s'accumuler et provoquer une irritation respiratoire. Une

exposition excessive et prolongée peut provoquer des effets nocifs. Une exposition excessive (400 ppm) à l'isopropanol peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Une exposition de plus longue durée ou à des concentrations plus élevées peut entraîner les effets suivants: incoordination, confusion, hypotension, hypothermie, collapsus circulatoire, arrêt respiratoire et mort. À la suite d'une exposition aux vapeurs d'isopropanol, les effets observés chez les animaux comprennent des lésions à la membrane qui tapisse l'oreille moyenne. Cependant, la pertinence de cette information pour les humains demeure inconnue.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Note aux médecins

Le traitement est basé sur le bon jugement du médecin et sur les réactions individuelles du patient. Si des quantités substantielles ont été ingérées et si le patient montre des signes d'intoxication, une hémodialyse peut s'avérer profitable. Envisager une hémodialyse pour les patients souffrant d'hypotension persistante ou de coma et qui ne répondent pas au traitement standard (niveaux d'isopropanol entre 400 et 500 mg/dl). (Goldfrank 1998, King et coll., 1970). Si le produit est aspiré, il peut se produire une rapide absorption par les poumons ayant conséquence des effets généraux. C'est donc au médecin qu'incombe la responsabilité de faire vomir ou non. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotracheal ou oesophagien, ou les deux. Le danger consécutif à l'aspiration du produit par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau ou fines pulvérisations, dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse. Si disponibles, les mousses anti-alcool sont préférables. Les mousses synthétiques à usage général (comme les mousses AFFF) ou les mousses à base protéiniques peuvent être utilisées, mais elles sont beaucoup moins efficaces. Ne pas utiliser un jet d'eau direct, ce qui risque de propager le feu.

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir contenants et charpentes exposés aux flammes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les espaces bas. Les vapeurs peuvent se déplacer le long du sol jusqu'à un emplacement éloigné et être enflammées. Isoler et restreindre la zone. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. N'arrêter les fuites que s'il est prudent de le faire. Le contenant peut se fissurer sous l'effet du gaz généré en cas de feu. Combattre les incendies à partir d'une distance sécuritaire et d'un emplacement protégé. Des concentrations inflammables de vapeurs peuvent s'accumuler à des températures supérieures au point d'éclair. Durant le transfert du produit, établir une liaison électrique et une mise à la terre appropriées. NE JAMAIS pulvériser un jet d'eau directement sur le feu, ce qui risque de propager l'incendie sur une plus grande surface. À la température ambiante, des mélanges inflammables peuvent exister dans l'atmosphère intérieure surmontant la surface du produit à l'intérieur des contenants. Garder hors des espaces bas où les gaz (vapeurs) peuvent s'accumuler. Les mélanges inflammables de ce produit prennent feu facilement, même par une décharge d'électricité statique. Utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs; le feu peut se rallumer. Lorsque le produit est stocké dans des contenants fermés, l'atmosphère peut devenir inflammable. Agir avec prudence et vérifier si le produit brûle avant de pénétrer dans la zone. La flamme du produit est invisible.

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'alimentation en air et de la présence d'autres matières.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé.

Précautions pour la protection de l'environnement

Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes de matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ce produit émet des vapeurs qui peuvent voyager ou être déplacées par les courants d'air et s'enflammer au contact de veilleuses ou d'autres flammes, de cigarettes, d'étincelles, de chaufferettes, d'équipements électriques, de décharges d'électricité statique ou d'autres sources d'inflammation, dans des endroits éloignés de celui où l'on manipule le produit; il peut créer un retour de flamme explosif. Laver à fond après manutention. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas ingérer. Ne pas effectuer d'opérations de découpage, de forage, de meulage, de soudage ou autres au ou près des contenants. Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produits dangereux. Attacher et mettre à terre les conteneurs durant les opérations de transfert. Il est défendu de fumer ou d'utiliser une flamme nue dans les lieux d'entreposage, d'utilisation ou de manutention. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Éviter de respirer le brouillard ou les vapeurs. Ne jamais utiliser de pression d'air pour transférer le produit. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déposeront dans des espaces bas. Ne pas pénétrer dans les espaces confinés sans une ventilation adéquate.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'inflammation. Entreposer à distance des matières incompatibles. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil. Des peroxydes peuvent se former si ce produit est entreposé en contact avec l'air. Les peroxydes peuvent être explosifs. Shelf life: 20 months in original, sealed container.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Alberta OEL	British Columbia OEL	Ontario	Quebec OEL	Limites d'exposition de l'ACGIH.	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
Isopropyl Alcohol 67-63-0	TWA: 200 ppm TWA: 492 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 984 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 985 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1230 mg/m ³	400 ppm STEL 200 ppm TLV-TWA	2000 ppm

Consult local authorities for recommended exposure limits

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Les appareils électriques et mécaniques doivent être à l'épreuve des explosions. Ventilation locale recommandée lorsque le système de ventilation mécanique est insuffisant pour maintenir la concentration du produit dans l'air du lieu de travail sous la limite d'exposition conseillée. De l'air d'appoint doit toujours être fourni pour remplacer l'air rejeté (de façon générale ou locale). Lorsqu'il faut pénétrer dans un espace clos (par exemple, un réservoir de stockage), observer la marche à suivre appropriée, y compris en ce qui a trait à la ventilation et à la vérification de l'air du réservoir. En présence de personnel non protégé, la concentration du produit dans l'air doit toujours être maintenue sous la limite inférieure d'explosivité ou sous la concentration maximale admissible. Fortement recommandée à l'intérieur de façon à prévenir les émissions fugitives.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains

Nitrile de caoutchouc. Gants en néoprène. Gants faits d'alcool polyvinylique. Ethyl Vinyl Alcohol Laminate (EVAL). Gants de caoutchouc naturel. Chlorure de polyvinyle. Gants de polyéthylène.

AVIS : Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres) : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Porter des gants chimiquement résistants à ce produit, des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : Exemples de matières acceptables pour des gants étanches :

Protection de la peau et du corps

Bottes antistatiques. Tablier résistant aux produits chimiques. Vêtement à manches longues. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Utiliser un respirateur à cartouche filtrante protégeant contre les vapeurs organiques homologué par le NIOSH ou un respirateur à adduction d'air homologué par le NIOSH. En cas de concentrations élevées dans l'air, utiliser un respirateur à adduction d'air homologué par le NIOSH, soit autonome ou à canalisation d'air fonctionnant en pression positive intermittente. Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air homologué par le NIOSH est recommandé quand la concentration des particules dans l'air dépasse les limites d'exposition.

Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Alcool
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

PROPRIÉTÉS

Valeurs

Remarques • Méthode

pH	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Point de fusion / point de congélation	-89 °C / -128 °F	
Initial boiling point/boiling range	82 °C / 180 °F	
Point d'éclair	12 °C / 54 °F	Méthode Tag en vase fermé ASTM D56
Taux d'évaporation	1.5	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun à notre connaissance
Limite supérieure d'inflammabilité:	12	
Limite inférieure d'inflammabilité	2	
Pression de vapeur	33 hPa @ 20°C	
Densité de vapeur relative	2.1	
Densité relative	0.78 - 0.79 @ 20°C	
Solubilité dans l'eau	Complètement miscible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Température d'auto-inflammation	425 °C / 797 °F	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité cinématique	Dynamic 2.4 mPa.s @ 20°C	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
VOC Percentage Volatility	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité/Stabilité chimique

Stable

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune remarque additionnelle.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Conditions à éviter

Le produit peut se décomposer à des températures élevées. Conditions à éviter : températures élevées, étincelles, flammes nues et toute autre source d'allumage, contamination.

Matières incompatibles

Combustibles puissants. Acides forts. Aldéhydes. Halogénés. Organohalogénés.

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'alimentation en air et de la présence d'autres matières.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Inhalation**

Avec une bonne ventilation, une seule exposition ne devrait pas constituer un danger. Dans un endroit mal ventilé, les vapeurs ou les brouillards peuvent s'accumuler et provoquer une irritation respiratoire. Une exposition excessive et prolongée peut provoquer des effets nocifs. Une exposition excessive (400 ppm) à l'isopropanol peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Une exposition de plus longue durée ou à des concentrations plus élevées peut entraîner les effets suivants: incoordination, confusion, hypotension, hypothermie, collapsus circulatoire, arrêt respiratoire et mort. À la suite d'une exposition aux vapeurs d'isopropanol, les effets observés chez les animaux comprennent des lésions à la membrane qui tapisse l'oreille moyenne. Cependant, la pertinence de cette information pour les humains demeure inconnue.

Contact avec les yeux

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut causer des lésions à la cornée. Peut causer un larmoiement (larmes excessives). Peut provoquer une douleur démesurée par rapport au degré d'irritation des tissus oculaires. Les vapeurs peuvent irriter les yeux, se traduisant par un malaise léger et une rougeur des yeux.

Contact avec la peau

Le contact cutané prolongé ne provoquera probablement pas l'absorption de quantités nocives. Peut causer un assèchement de la peau et une desquamation. L'exposition prolongée ne causera probablement pas d'irritation cutanée importante.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Peu toxique. Peut causer des effets sur le système nerveux central, comme un mal de tête, des nausées, un étourdissement, douleur abdominale, une confusion et un gêne respiratoire. Les petites quantités ingérées par suite de manipulation normale ne devraient pas causer de lésions; toutefois, l'ingestion de quantités plus grandes pourrait causer des lésions. Les signes et symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre : Rougeur du visage. Pression sanguine faible. Rythme cardiaque irrégulier.

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes**

L'isopropanol est un irritant oculaire modéré à grave et un irritant cutané léger. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut causer un dessèchement et des gerçures (dermatite). Aucun effet nocif n'a été rapporté suite à l'exposition à court terme à l'isopropanol. L'exposition produit une irritation légère à modérée du nez et de la gorge. Selon des renseignements sur les animaux et une comparaison avec les alcools de même type, il peut probablement causer une dépression du système nerveux central. Symptômes: mal de tête, nausée, étourdissement, vomissement et perte de coordination. Des expositions à des concentrations élevées peuvent causer une inconscience et la mort.

L'ingestion de grandes quantités peut causer des symptômes de dépression du système nerveux central.

L'isopropanol peut probablement être inhalé dans les poumons en cas d'ingestion ou de vomissement. L'inhalation peut causer une pneumopathie grave pouvant mettre la vie en danger. Chez les rats et les souris, l'exposition à long terme par inhalation ou ingestion a causé une perte de poids corporel, une augmentation réversible de l'activité motrice, une augmentation du poids du foie et des signes de dépression du système nerveux central. On a observé

chez les souris une diminution du poids testiculaire tandis qu'une augmentation du poids testiculaire a été observée chez les rats exposés à des concentrations élevées. Une lésion rénale a été observée chez les rats (spécialement les mâles) et chez les souris exposés à des concentrations élevées. On estime que ces effets sont spécifiques aux espèces et peu susceptibles de se produire chez les humains. Les observations sur des animaux comprennent: léthargie. La toxicité de l'isopropanol est synergétique avec le chloroforme et le tétrachlorure de carbone et entraîne une hépatotoxicité.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	1,870.00 mg/kg
ETAmél (cutané)	4,059.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Isopropyl Alcohol 67-63-0	= 1870 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	= 72600 mg/m ³ (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Le contact cutané prolongé ne provoquera probablement pas l'absorption de quantités nocives. Peut causer un assèchement de la peau et une desquamation. L'exposition prolongée ne causera probablement pas d'irritation cutanée importante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut causer des lésions à la cornée. Peut causer un larmolement (larmes excessives). Peut provoquer une douleur démesurée par rapport au degré d'irritation des tissus oculaires. Les vapeurs peuvent irriter les yeux, se traduisant par un malaise léger et une rougeur des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Isopropyl Alcohol 67-63-0	Non disponible	Group 1 Group 3	Non disponible	X

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérigène pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction

Il n'existe aucun renseignement relatif aux humains en ce qui a trait à l'isopropanol. Cependant, selon des renseignements sur les animaux, l'isopropanol est considéré comme tératogène/embryotoxique. Une étude sur l'inhalation a démontré que le 2-propanol est fœtotoxique (il a causé une réduction du gain de poids chez le fœtus) en l'absence de toxicité maternelle. D'autres études n'ont démontré aucun effet ou des effets en présence de toxicité maternelle. Des résultats mutagènes positifs et négatifs ont été obtenus pour les cellules in vitro des mammifères et

des résultats négatifs en ce qui a trait aux bactéries.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées

Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Toxicité algale aiguë:	Toxicité aiguë de poisson:	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Isopropyl Alcohol 67-63-0	1000 mg/L EC50 Desmodesmus subspicatus 72 h 1000 mg/L EC50 Desmodesmus subspicatus 96 h	11130 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h static 9640 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h flow-through 1400000 µg/L LC50 (Lepomis macrochirus) 96 h	Non disponible	EC50: =13299mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Isopropyl Alcohol 67-63-0	0.05

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Le producteur de déchet est responsable de déterminer la toxicité et les propriétés physiques de la matière produite afin d'établir la classification appropriée du déchet ainsi que les méthodes d'élimination conformes aux règlements applicables. Récupérer ou recycler si possible.

Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets. Vider complètement le récipient. Après vidange, aérer dans un endroit sûr, loin des étincelles et du feu. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer, découper ou souder des fûts non nettoyés.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Canada):

Numéro ONU	UN1219
Appellation d'expédition	ISOPROPANOL
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	Non.

DOT (U.S.)

Numéro ONU	UN1219
Appellation d'expédition	ISOPROPANOL
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	Non disponible

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions réglementaires des**É.-U.**

Nom chimique	CERCLA/SARA - section 302:	Classe de risques SARA (311, 312):	CERCLA/SARA - section 313:
Isopropyl Alcohol - 67-63-0	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Listed

Inventaires internationaux**TSCA** Est conforme à (aux)**LIS/LES** Est conforme à (aux)**Légende :****TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA:	Risques pour la santé	Inflammabilité 3	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
	2			
HMIS Health Rating:	Risques pour la santé	Inflammabilité 3	Dangers physiques	Protection individuelle X
	2 *			

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Préparé par: Le Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement d'Univar Canada Ltée.**Date de préparation:** 08-août-2021**Date de révision :** 18-juillet-2024**Avis de non-responsabilité****AVIS AU LECTEUR:**

Univar renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Laboratoire Mag Québec renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse. Ces documents sont disponibles à votre bureau de vente Laboratoire Mag local.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Laboratoire Mag Québec ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Laboratoire Mag Québec. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

Tous droits réservés. Laboratoire Mag Québec inc et le logo sont des marques de commerce déposées .

Fin de la fiche signalétique